



Les symboles de la République

publié le 21/06/2011

Descriptif :

Sauriez-vous identifier tous les symboles de la République française ?

Sommaire :

- Le respect des symboles de la République

Selon les institutions et les époques ils sont au nombre de 7, 8 voire 10.

► La fête nationale : [Le 14 juillet](#)

► L'hymne national : la [Marseillaise](#)

► Le drapeau français

► Liberté-égalité-fraternité

-Marianne

► Le sceau

► Le coq



on peut également ajouter :

► le faisceau de licteur. Il est noté comme tel sur le site de la présidence de la République.

► La déclaration universelle des droits de de l'homme et du citoyen (même si officiellement elle n'en fait pas partie).

► La Semeuse et les autres représentations personnifiées de la République



Création d'Oscar Roty en 1897, la Semeuse est une jeune femme debout en mouvement, coiffée comme d'un bonnet phrygien, vêtue d'une robe drapée et tenant un sac de grains dans la main gauche et des épis de blé dans la droite.

Personnification de l'énergie humaine, elle figure sur les pièces d'argent de la Troisième République et en 1960 sur les nouveaux francs . Elle figure aujourd'hui sur les faces nationales des centimes d'euro.

En 1792 le sceau de l'État fut changé pour représenter la France personnifiée par une femme vêtue à l'antique, debout, avec, dans la main droite, une pique surmontée d'un bonnet phrygien. Moins révolutionnaire, sans bonnet phrygien, la République est assise et couronnée de soleil sur le sceau actuel de l'État ou sert à indiquer l'étude d'un notaire. Sous la forme de Cérès elle est le sujet du premier timbre poste en 1849.

La cocarde

La cocarde était à l'origine une touffe de plumes de coq portée par les soldats d'un régiment de Louis XIV. On rapporte que le 17 juillet 1790, trois jours après la chute de la Bastille, Louis XVI est reçu à l'hôtel de ville de Paris par le maire Bailly, en présence de La Fayette. En signe de réconciliation il aurait placé à son chapeau un ruban bleu et rouge aux couleurs de la ville. Quoi qu'il en fût, la cocarde nationale tricolore ou cocarde de la Liberté, fut portée dès 1790 par les soldats de la Garde nationale, dont l'uniforme était de couleur blanche, alliée à la milice parisienne à la couleur bleue et

rouge, et par les civils qui voulaient montrer leur patriotisme.

● Le respect des symboles de la République

Les débats qui ont suivi le comportement d'une partie du public, qui ont conspué l'équipe de France et sifflé la Marseillaise, ont conduit à une réflexion au sein de l'assemblée nationale. Un rapport a été rédigé par deux députés qui ont réfléchi à la question du respect des symboles républicains dans notre société.

Téléchargez le rapport Maurer ci-dessous :



 [Le respect des symboles de la République](#) (PDF de 640.8 ko)
Rapport parlementaire

Liens complémentaires

-  [Sur le site de la Présidence de la République](#)
-  [Sur le site du Ministère des Affaires étrangères](#)
-  [Sur le site de l'assemblée nationale](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.